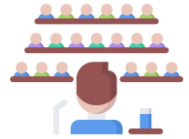




FASCICULE RECAPITULATIF UNIVERSITE FILIERE



Issu de la première édition
Réalisée le 1^{er} juin 2023
Amphithéâtre de Psychiatrie

La **Filière Gériatologique du Roannais** permet de **développer une culture de coopération entre les professionnels œuvrant dans le parcours de la personne âgée**. Sa mission est de permettre à chaque personne âgée, quel que soit son lieu de résidence, de pouvoir accéder à une prise en charge médico-psycho-sociale graduée, répondant à ses besoins.

D'après une enquête menée auprès des acteurs de la **Filière Gériatologique du Roannais** en 2021, la thématique "Formation / Information des professionnels" était largement identifiée au niveau des attentes.

Pour répondre au 2^e objectif stratégique du plan d'actions élaboré au titre de la Filière Gériatologique du Roannais (Promouvoir l'organisation d'un parcours de vie et de soins adapté à la personne âgée), les acteurs du territoire ont organisé en 2023 la première édition "**Université de la Filière**".

Entre septembre 2022 et février 2023, un groupe de travail, constitué d'une dizaine de professionnels issus de six structures du territoire, s'est réuni trois fois en vue de construire et d'organiser la première édition de « l'Université Filière ».

Cette mise en œuvre poursuivait deux objectifs :

- Favoriser la coopération entre les acteurs et favoriser la mise en lien, l'échange, le partage, la concertation, la médiation entre acteurs.
- Proposer l'apport de connaissances, transmettre des informations, outils, pratiques,... autour de thématiques intéressant tous les professionnels qui accompagnent un public sénior.

Ce document s'adresse à tous les professionnels concernés par l'accompagnement du sujet âgé. Bonne lecture.



Préambule – Mot de bienvenue

Nathalie GOUTEY - Pilote Administrative – Filière Gériatrique du Roannais
Dr Valérie LAPOUGE BARD – Pilote Médicale – Filière Gériatrique du Roannais
Page 3

Ergothérapie : conseils pratiques pour l'aménagement du domicile
Agathe CHMILEWSKY - Chargée de mission Adaptation – Loire Département
Anne Laure LOPEZ - Ergothérapeute - Cabinet Atout Ergo
Page 4

Transport de la personne âgée : les ressources à disposition
Solène DORIER - Chargée de projets - Gérontopôle AURA
Capucine RIBEYRE - Chargée de projets - Gérontopôle AURA
Michèle VERRIERE - Chargée de Développement Social - Malakoff Humanis
Sylvie FONTAINE - Responsable Marketing - STAR Bus
Page 8

Les métiers de la gériatrie : formations et passerelles existantes
Patrick DUBANCHET - Directeur d'EHPAD – Korian Villa d'Albon - Roanne
Anne Laure SFILIGOÏ - Directrice IFSI - CH Roanne
Valérie AUBERT – Cadre Formateur – IFSI – CH Roanne
Véronique OLMOS– Cadre Formateur – IFSI – CH Roanne
Carole LACARELLE – Formatrice – Lycée Technique – Le Puits de l'Aune
Evelyne VERPY – Responsable CFC – UFA – Le Puits de l'Aune
Katty AUCLAIR – Assistante de Soins en Gériatrie – ESA Est Roannais
Page 13

Opposition aux soins : comment favoriser l'acceptation des aides
Emilie CHAPONNEAU - Psychologue – Libérale
Christelle FUYATIER - Stimulation Cognitive – Bien Vieillir à Domicile
Page 21

Remerciements – Infos pratiques
Page 24

Préambule – Mot de bienvenue

Nathalie GOUTEY - Pilote Administrative - Filière Gériatrique du Roannais

Dr Valérie LAPOUGE BARD - Pilote Médicale - Filière Gériatrique du Roannais

Le grand âge : le grand défi de notre époque ! Autour de la personne âgée, gravitent aujourd'hui un panel très large de métiers et donc de professionnels.

La multiplicité de ces intervenants et des dispositifs auprès de la personne âgée nécessite plus que jamais de développer une culture de coopération entre les différents acteurs.

L'accompagnement de nos aînés dans les meilleures conditions possibles implique une prise en charge globale et transversale, notamment par la formation / information.

Il est essentiel d'aider chaque professionnel à la reconnaissance des autres acteurs intervenant dans la prise en charge et des objectifs de chaque type d'accompagnement.

Il est tout aussi important de leur faire découvrir ou redécouvrir les nombreux dispositifs existants au service de la personne âgée.

L'apparition de nouveaux métiers pour accompagner les personnes vieillissantes (IPA, intégration de secrétaires médicales dans les structures type EHPAD,...), l'incitation à travailler dans la concertation, l'importance des facteurs sociaux dans la prise en charge,... ; autant de sujets sur lesquels chaque professionnel est amené à s'interroger et à réfléchir à sa propre pratique professionnelle toujours dans l'objectif d'améliorer la qualité des prises en charge de nos aînés.

Les thématiques abordées lors de cette première édition « Université Filière » n'ont d'autre objectif que d'aider les professionnels dans leurs activités respectives au service des seniors de notre territoire.



Ergothérapie : conseils pratiques pour l'aménagement du domicile

Agathe CHMILEWSKY - Chargée de mission Adaptation

Présentation de la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

La MDHL est située au 20 rue Balaÿ à Saint Etienne, et rayonne dans la Loire grâce à deux antennes décentralisées, qui ont vu le jour, la première 5 rue Brison à Roanne en 2013 et la seconde 53 rue de la République à Montbrison en 2016.

L'objectif des MDHL est de mettre à disposition de tous les ligériens mais également des partenaires **un lieu unique d'accueil, d'information et d'orientation pour toutes les questions relatives au logement et à l'habitat.**

Elles s'adressent à tout public : locataires, propriétaires, bailleurs, communautés de communes, travailleurs sociaux, étudiants, salariés...

Son offre de service :

Plusieurs partenaires sont présents dans les locaux de la MDHL et de ses antennes :

L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), délivre de façon gratuite et neutre des conseils sur des questions juridiques, financières, fiscales relatives au logement et à l'urbanisme.

L'espace conseil regroupe des professionnels des économies d'énergie qui informent et accompagnent les usagers dans la maîtrise de l'énergie et sur tous les problèmes liés à la thématique (changement de chauffage, problèmes d'isolation...) Ils apportent également plus spécialement des conseils aux propriétaires de logements dans le cadre Renov'actions42.

Soliha Une permanence de SOLIHA Loire-Puy de dôme qui s'adresse aux particuliers désirant être accompagnés dans le montage de leurs dossiers de demandes de subvention notamment pour des travaux d'adaptation (uniquement sur Montbrison et Roanne).

Le Département met par ailleurs à disposition gratuitement :

- La compétence d'un professionnel de l'architecture **(l'Architecte conseil)** pour conseiller les personnes qui ont un projet de construction ou de rénovation de leur habitation. Ils conseillent également les personnes en perte d'autonomie et/ou souhaitant des conseils sur l'adaptation des logements.
- Un conseiller numérique du Département est également présent pour aider les usagers dans leurs démarches numériques liées à l'habitat.
- Un atelier collectif est organisé le 30 juin à Roanne au sein des MDHL. Lors de ces ateliers, un ergothérapeute anime les maquettes d'un logement adapté et répond aux interrogations des participants. Ils sont ouverts au tout public.
- Au cours du 2^{ème} semestre 2023, une nouvelle permanence d'un ergothérapeute sera instaurée pour prodiguer des conseils pour l'adaptation des logements.



Pour joindre la MDHL de Roanne :

**5 rue Brison
42300 Roanne**

MDHL ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
sauf le jeudi après-midi.

Tél. 04 77 78 39 94

mdhl@loire.fr

Ergothérapie : conseils pratiques pour l'aménagement du domicile
Anne Laure LOPEZ – Ergothérapeute D.E. - Cabinet Atout Ergo
**Les possibilités d'adaptation du lieu de vie, les aides techniques,
quand faire appel à un(e) ergothérapeute ?**

Activité et santé : postulat de base à l'ergothérapie

Toute personne réalise des activités de la vie quotidienne, qui ont du sens pour elles mais aussi pour la société dans un environnement donné. Ainsi, la personne vit en bonne santé, de manière autonome et indépendante, en étant satisfaite de son quotidien. Elle bénéficie alors d'un équilibre occupationnel satisfaisant.

Quand faire appel à un ergothérapeute ?

Il peut arriver qu'une personne ne puisse plus réaliser ses activités de la vie quotidienne de manière autonome et satisfaisante, ce qui impacte sa santé et sa qualité de vie. Elle présente alors un déséquilibre occupationnel et c'est là que l'on peut faire appel à un ergothérapeute.

Son but sera de réduire ce déséquilibre occupationnel en permettant à la personne de réaliser ses activités de manière autonome et satisfaisante.

L'action de l'ergothérapeute

Grâce à une évaluation de la situation, l'ergothérapeute cherchera les causes de ce déséquilibre. Il déterminera des objectifs centrés sur les activités problématiques avec la personne. Il trouvera des solutions pour atteindre ces objectifs afin que la personne puisse réaliser de nouveau ses activités, de manière autonome, indépendante et satisfaisante.

Pour cela, il utilisera divers moyens tels que la restauration des habiletés nécessaires à la réalisation des activités, l'acquisition de nouvelles compétences, le conseil ainsi que la compensation.

L'aménagement du domicile

Toutes les situations sont différentes : il n'y a pas une seule façon d'aménager son logement. L'évaluation concernant les 3 domaines clés (les besoins de la personne, ses activités, son environnement) permettra de personnaliser l'aménagement.

Le but de l'aménagement sera de rendre le logement sécuritaire, sans danger et de le rendre facilitateur (permettre de réaliser plus facilement ses activités de la vie quotidienne) : le lieu de vie sera sans danger et il permettra d'être autonome et indépendant.

L'aménagement peut se faire selon plusieurs axes : des travaux, une modification de l'organisation existante et une mise en place d'aides techniques. Trois grands principes seront valables pour tout le logement et sont primordiaux : le désencombrement des pièces, la luminosité, les objets du quotidien mis à disposition.

Les aides-techniques

Il existe de nombreuses aides techniques permettant d'améliorer le quotidien et d'aménager son logement : des aides techniques à la marche, des aides techniques pour faciliter les transferts (guidon, planche, etc.), d'autres pour faciliter le quotidien (pince à long manche, enfile bas, etc.), avec notamment celles destinés à la salle de bain (chaise de douche, barre d'appui, ...).

Il existe également des aides technologiques : balisage au sol avec détecteur, détecteur de levé du lit, téléalarme, domotique, etc.

N'oublions pas les aides humaines, qui permettent parfois d'améliorer le quotidien quand les autres alternatives ne suffisent plus.



Transport de la personne âgée : les ressources à disposition

Solène DORIER - Chargée de projets - Gérontopôle AURA

Capucine RIBEYRE - Chargée de projets - Gérontopôle AURA

Les effets du vieillissement sur la pratique de la conduite automobile

Face à l'allongement de l'espérance de vie, le nombre de personnes âgées ne cesse d'augmenter, et de ce fait, la proportion de conducteurs âgés est, elle aussi, en augmentation.

La conduite automobile est une activité qui nécessite des compétences en matière de savoir-faire, un comportement routier adapté et des aptitudes physiques et cognitives (Bonin-Guillaume & Allione, 2011).

Les impacts du vieillissement (physiques et cognitifs) ont alors des conséquences notables sur la conduite. L'arrêt de la conduite peut s'avérer être un passage décisif dans la trajectoire de vie de la personne âgée.

En effet, la conduite représente la liberté et est synonyme d'autonomie du point de vue des personnes âgées. La pratique de la conduite est, selon une étude, également gage d'une meilleure qualité de vie (Gagnon, 2010). L'accidentologie mortelle des personnes âgées est plus faible que celle des catégories plus jeunes, mais la létalité est plus forte en cas d'accident impliquant une personne âgée. Ces données sont à nuancer du fait que les plus de 65 ans sont à la fois sous représentés par rapport à leur population parmi les usagers impliqués dans un accident corporel, tout en étant moins exposés en termes de kilomètres parcourus.

Les difficultés liées à la conduite sont la résultante de plusieurs facteurs : sur le plan cognitif, une diminution de l'attention et de la vitesse de traitement des informations, une diminution des réflexes sur le plan moteur ou encore une presbycusie ou presbytie sur le plan neurosensoriel (Fournié et al., 2006). Ces altérations entraînent des difficultés à lire les panneaux, évaluer les distances, adapter sa vitesse notamment (Adrian, 2011).

Face à ces difficultés, les personnes âgées font preuve d'une capacité d'auto-adaptation. Les adaptations les plus fréquentes sont le raccourcissement des trajets, la conduite sur des trajets connus, éviter de conduire la nuit, en cas de pluie ou de trafic dense.

Les personnes âgées peuvent également anticiper l'arrêt de la conduite, notamment dû à la peur de créer un accident. Cette conscientisation de l'altération des capacités à la conduite entraîne un arrêt anticipé, en prévention d'éventuels accidents.

L'arrêt de la conduite est une décision réfléchie au sein du couple, le maintien de la conduite de l'un des membres du couple pouvant plus facilement amener à l'arrêt de l'autre personne. L'autonomie est alors réfléchie à deux. Les aides technologiques telles que la caméra de recul ou la boîte automatique peuvent également être une ressource afin de prolonger la conduite ou de palier certaines difficultés.

Si pour certains, l'arrêt est volontaire et anticipé, il peut être mal vécu pour d'autres et avoir des conséquences non négligeables. Sur la vie sociale, la diminution de la fréquence des déplacements peut entraîner un isolement social. L'arrêt de la conduite entraîne aussi une dépendance envers l'entourage pour faire les courses ou encore aller chez le médecin. Les conséquences de l'arrêt ne sont pas les mêmes selon le lieu d'habitation.

Le développement des alternatives à la conduite telles que les transports en commun n'étant pas homogène sur tous les territoires, les difficultés liées à l'arrêt de la conduite peuvent donc être plus marquées en milieu rural qu'en milieu urbain.



contact@gerontopole-aura.fr

04 77 12 07 32

Hôpital Bellevue - Pavillon 22
25 boulevard Pasteur
42100 Saint-Etienne

Transport de la personne âgée : les ressources à disposition

Michèle VERRIERE - Chargée de Développement Social - Malakoff Humanis
Présentation du dispositif Sortir Plus

A retenir : l'AGIRC-ARRCO, ce n'est pas que la retraite. C'est aussi une action sociale qui accompagne 2 millions de personnes chaque année.

Le dispositif « **Sortir Plus** » permet aux personnes âgées dès 75 ans de bénéficier d'un service d'accompagnement pour tous types de déplacements (rdv chez le coiffeur, faire ses courses, voir des amis,...), que ce soit en véhicule ou à pied.

À partir de 75 ans

- **Sortir Plus**
Renouer avec les sorties, en voiture ou à pied, accompagné par un professionnel de confiance.
- **Aide à domicile momentanée**
Se faire aider en cas de difficulté temporaire.
- **Diagnostic Bien chez moi**
Avec l'aide d'un ergothérapeute, trouvez des solutions pour adapter votre domicile à votre avancée en âge.

Pour accéder à ces trois services :

0 971 090 971 Service gratuit
+ prix appel ou <https://services75ans.agirc-arrco.fr/>



Pour en savoir plus...

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

- Sur l'action sociale Agirc-Arrco : www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/
- Sur l'offre de préparation à la retraite : <https://www.agirc-arrco.fr/ma-retraite/preparer-ma-vie-a-la-retraite/>
- Sur les centres de prévention : www.centredeprevention.fr
et sur Doctolib : www.centredeprevention.fr/prendre-rendez-vous/
- L'action sociale près de chez vous : www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/je-participe-a-un-evenement/
- Sur le kit salarié aidant : www.agirc-arrco.fr (> Mes services > Actifs / Futurs retraités > Soutenir un proche)
- Sur l'Aide à domicile momentanée, le Diagnostic Bien chez moi ou Sortir Plus | 0 971 090 971 Service gratuit
+ prix appel
- Sur l'offre d'hébergement en établissement : www.univi.fr/
<https://btprms.probtcp.com/accueil.html>

Transport de la personne âgée : les ressources à disposition

Sylvie FONTAINE - Responsable Marketing - STAR Bus

Présentation du dispositif Star Bus

La Star, réseau de transports en commun de Roannais Agglomération propose au public sénior une palette de plusieurs services permettant de se déplacer au quotidien.

⇒ Pour tous, le transport en bus :

- **Les lignes régulières CITY** : 4 lignes de bus urbaines les lignes City 1, 2, 3 et 4 desservent les communes les plus centrales de Roannais Agglomération (Roanne, Riorges, Mably, Le Coteau) avec une fréquence régulière de 20 mn pour les lignes 1, 2 et 3 et 40 mn pour la ligne 4 en semaine.
Pour ces lignes, l'accessibilité aux bus a été travaillée et 326 points d'arrêts ont été mis en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les bus sont également équipés d'une rampe d'accès permettant d'accueillir à leur bord 1 personne en fauteuil roulant.
- **Les lignes régulières PERY** : Pour les communes péri-urbaines comme Villerest, Commelle Vernay et plus éloignées (Ambierle, St Martin d'Estreaux, la Pacaudière, St Alban, Montagny,...), les lignes Pery numérotées de 10 à 15 assurent une desserte quotidienne essentiellement axée sur les besoins des scolaires, mais néanmoins utilisable par les autres publics.
- **Les lignes PROXY** : Afin de desservir des communes plus éloignées comme St Rirand, les Noës, Coutouvre ou Noailly, un service de rabattement sur Roanne ou d'autres communes, 1 à 2 fois par semaine est également organisé par des petits véhicules avec les lignes 20, 21 et 26.
- **FLEXY - Le service sur réservation à plusieurs vocations :**
Pour se rendre dans les zones d'activités commerciales
Par la desserte de zones d'activités commerciales et industrielles (la Villette, le Coteau, Parigny ...)

Pour les visites en établissement hospitalier

Flexy permet également de desservir les établissements de Bonvert, Ehpad de Perreux, non desservis par le réseau régulier Star.

Pour les loisirs de soirée ou la desserte de la Gare SNCF

Enfin tôt le matin et tard le soir, Flexy prend le relais du réseau régulier pour permettre un acheminement entre l'hôtel de ville de Roanne

(restaurants, bars cinéma, théâtre) ou la gare SCNF et les différents points d'arrêts des communes les plus urbaines. L'ensemble de ces services fonctionnent à partir d'horaires prédéfinis et de points d'arrêts matérialisés par des poteaux du réseau Star.

Pour le transport des personnes à mobilité réduite (PMR)

La dernière mission du service Flexy est d'organiser les déplacements en porte à porte des personnes à mobilité réduite, porteuses d'une invalidité à plus de 80% ou d'un handicap temporaire à justifier par certificat médical. Ce service est assuré par plusieurs types de véhicules accueillant des fauteuils roulants ou non.

Pour l'utilisation de tous les services Flexy, une inscription préalable au service est nécessaire.

⇒ Pour les personnes les plus actives, le vélo à assistance électriques avec le service Biky :

Pour un mode de transport plus écologique qui permet dans un même temps d'entretenir sa forme physique sans forcer, la Star propose le service de location de vélos à assistance électrique pour des durées de 1, 3, 6 mois ou 1 an. 200 vélos, 2 remorques et 1 triporteur sont proposés à la location.

⇒ Des tarifs adaptés à tous :

Pour l'utilisation des lignes régulières et du service Flexy, une large gamme de tarifs est proposée avec des titres à l'unité, des abonnements mensuels ou annuels. **Les personnes de plus de 65 ans non imposables ou les personnes en invalidité à plus de 80% peuvent bénéficier d'une tarification solidaire très avantageuse.** Enfin, les déplacements réalisés par le service Flexy PMR sont au prix unique de 1€35 par trajet. Les différents titres de transport sont disponibles auprès de notre boutique Point City, de dépositaires répartis dans différents quartiers, en ligne sur notre site internet ou via l'application Star by Mybus.

Pour en savoir plus :

Nous vous accueillons dans notre boutique Point city au 50 rue J. Jaurès à Roanne.

Par tel au 04 .77.727.727.

Sur notre site internet www.bus-star.com



Les métiers de la gériatrie : formations et passerelles existantes
Patrick DUBANCHET - Directeur d'EHPAD – Korian Villa d'Albon - Roanne
Valoriser les différents métiers du grand âge
(en lien avec la campagne nationale)

En septembre 2021, dans les suites de la crise sanitaire, le Ministère chargé de l'Autonomie organisait une grande campagne de communication autour des métiers du grand âge.

En effet, si les métiers du grand âge font partie des secteurs les plus créateurs d'emplois, force est de constater les difficultés de recrutement pour nombre de structures œuvrant dans l'accompagnement du sujet âgé et ce, depuis plusieurs années.

Cette crise profonde s'est accentuée alors que nous faisons face au vieillissement de la population et au souhait de tous de « bien vieillir ».

Plusieurs leviers sont possibles pour améliorer l'attractivité de nos métiers. Certains passeront nécessairement par des décisions gouvernementales mais nous, professionnels du grand âge, avons un rôle à jouer dans la perception de nos professions qu'a le grand public et surtout les futurs travailleurs.

En effet, plusieurs études démontrent que le secteur du grand âge souffre d'un déficit d'image très fort.

Tout d'abord, il est important de comprendre que le rapport au travail change et que de nouvelles aspirations émergent : autonomie, flexibilité, sens au travail,...

Communiquer, transmettre, échanger, partager : l'accueil et l'intégration des stagiaires, des étudiants, des nouveaux arrivants,... jouent un rôle essentiel.

Nous avons tous un chemin, un parcours qui fait que nous sommes là aujourd'hui. Parler de son expérience professionnelle peut contribuer à valoriser le secteur du grand âge.

Sans occulter les difficultés liées à nos métiers (pénibilité, contraintes horaires, dégradation des conditions de travail, faible rémunération, perte de sens, organisations en mode dégradé, ...), souvenons-nous pourquoi nous avons choisi ce secteur et partageons-les : ce sont des métiers d'engagement, de l'humain, porteurs de sens et ayant une utilité sociale forte.

Travailler avec des personnes âgées, c'est aussi avoir l'opportunité d'apprendre. A travers leurs histoires personnelles, le professionnel du grand âge dispose d'une porte ouverte sur le passé et sur l'histoire, son histoire et celle de sa génération.

Travailler dans le secteur du grand âge implique de développer un bon sens du relationnel et la capacité de s'adapter à l'autre.

Cultiver ce savoir être, sa relation à l'autre peut aider à valoriser nos métiers.

Se montrer disponible, être à l'écoute, travailler en équipe, soutenir ses collaborateurs dans les moments difficiles, redonner du sens à nos actions au quotidien,... : le bien-être au travail constitue une véritable arme pour fidéliser les professionnels au sein d'une structure.

Nous avons tous un rôle à jouer auprès des jeunes générations : Choisir un métier du grand âge, c'est mettre l'humain au cœur de son travail !

C'est aussi un secteur d'avenir, les besoins en recrutement sont très importants, le secteur du grand âge offre une multitude de métiers accessibles à différents niveaux avec des possibilités d'évolution, offrant des lieux d'exercices variés et une grande mobilité.

Se sentir utile, responsable, trouver ou retrouver une forme de confiance en soi, savoir que l'on a apporté du bien-être à autrui, voilà le réel bénéfice à choisir ces métiers !

Le contexte actuel de l'emploi permet aux futurs professionnels de se confronter aux métiers du grand âge et de faire évoluer leurs représentations du métier. **Rien à perdre, tout à gagner !**

Pour accéder à la campagne de communication sur les métiers du grand âge :

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_metiers_grand_age.pdf



Les métiers de la gériatrie : formations et passerelles existantes

Anne Laure SFILIGOÏ - Directrice IFSI - CH Roanne

Valérie AUBERT – Cadre Formateur – IFSI – CH Roanne

Véronique OLMOS – Cadre Formateur – IFSI – CH Roanne

« **Obtenir son diplôme d'état d'aide-soignant par la VAE** »



IFSI/IFAS DE ROANNE

35 bis rue Albert Thomas

42300 ROANNE

Tél : 04 77 23 79 80

Courriel : ifsi@ch-roanne.fr

www.ch-roanne.fr/formation/ifsi/accueil

Définition : « Dispositif qui permet d'obtenir tout ou partie d'une certification professionnelle par la validation de son expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra professionnelle ».

Historique :

- 17 janvier 2002 : Création d'une nouvelle voie d'accès à la certification si 3 ans d'expérience professionnelle.
- Loi El Khomri en 2016 : Durée d'expérience requise ramenée à 1 an et les blocs de compétences sont acquis à vie.
- Loi du Marché du travail du 21 décembre 2022, article 4 : qui vise à faciliter l'accès et développer l'usage de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

La démarche de VAE à venir :

1. Etape d'information et de conseil :

- Création d'un service public de la VAE : Il a en charge l'information, la coordination, la promotion du dispositif, la mise en œuvre et le suivi de la VAE.
- Ouverture d'une Plateforme numérique au printemps 2023: à venir...
- Création d'une fonction « d'architecte de parcours » de VAE.

2. **Etape de faisabilité avec un entretien préalable** qui permet d'identifier les conditions de faisabilité du projet avec le candidat (regard pédagogique).

3. **Accompagnement à la VAE** : peut commencer dès la constitution du dossier. C'est l'organisme prestataire qui propose une durée et un coût en fonction des besoins du candidat.

4. **Evaluation** : le jury peut statuer sur la délivrance d'un seul bloc de compétences constitutif d'une certification professionnelle ou de plusieurs blocs. Les blocs de compétences sont acquis à vie.

5. **Post jury** : le parcours de validation devient la norme comme une succession d'étapes (validation, expérience, formation)

La démarche VAE à ce jour :

Dans l'attente de la publication des arrêtés portant réforme sur le dispositif de la VAE, les candidats doivent s'inscrire sur le site de l'ASP (Agence de Service et de Paiement) où ils trouveront toutes les informations relatives à la VAE.

Pour le moment, les candidats doivent toujours :

- Justifier d'une année d'expérience.
- Remplir le livret 1 (livret de recevabilité).
- Attendre la réponse de l'ASP pour constituer leur livret 2.
- Les candidats peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un congé de 24h.
- Présenter la totalité des blocs de compétences ou le(s) bloc(s) non acquis précédemment.
- La VAE étant un droit, les candidats peuvent bénéficier d'un financement (employeurs, Pôle emploi, région...).
- Les dates de jurys sont communiquées sur le site de l'ASP.

Plus d'informations ...

- www.asp-public.fr
- Les jeudis de la VAE : chaque dernier jeudi de chaque mois de 13h30 à 14h00, vous pouvez poser vos questions sur la VAE à des experts (www.via-compétences.fr)
- www.coteformations.fr : rubrique « je veux valoriser mon expérience, la VAE vous révèle »

Les métiers de la gériatrie : formations et passerelles existantes

Carole LACARELLE – Formatrice – Lycée Technique – Le Puits de l’Aune

Evelyne VERPY – Responsable – Lycée Technique – Le Puits de l’Aune

Dispositif formation Aide-Soignante en apprentissage



Puits de l’Aune – Don Bosco à Feurs.

18 mois de formation – 18 à 21 mois de contrat de travail.

770 heures de cours au CFA.

4 stages dont 2 chez l’employeur.

Gratuité pour l’apprenti.

Aide financière pour l’employeur.

Candidat de 17 à 30 ans.



Sur le site de Feurs : une promotion qui démarre en janvier année N et diplomation en juillet/septembre année N+1.

20 places par promo.

Mêmes contenus que la formation initiale.

Mêmes certifications que la formation initiale.

	Avantages	Points de Vigilance	Inconvénients
Pour l'employeur	<ul style="list-style-type: none"> • Période d'essai de 45 jours travaillés. • Présence du salarié 18 mois minimum dans l'entreprise. • Formation à la « culture » d'entreprise favorisant la fidélisation de l'apprenti. • Aides financières (prime-exonérations...). • 2 stages/4 chez l'employeur. • L'apprenti « faisant fonction » peut travailler de nuit, en week-end... • C'est l'employeur qui sélectionne son candidat. • Le CFA assure un suivi en entreprise et un rôle de médiation si besoin. • Valorisation de l'établissement par le passage de connaissance des soignants (TUTORAT). 	<p>Prévoir des temps d'encadrement dans la structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tout au long du parcours, • pendant les périodes de stage chez l'employeur. <p>Légalement, l'apprenti ne remplace pas un titulaire mais apporte un renfort dans l'équipe.</p>	<p>2 stages chez un autre employeur</p>
Pour l'apprenti	<ul style="list-style-type: none"> • Formation gratuite. • Double statut salarié/étudiant. • Aides financières spécifiques. • Rythme de formation moins « scolaire » et plus accessible. • 2 stages externes pour découvrir d'autres secteurs d'activité du métier. • Soutien de l'employeur pour les apprentissages. • Un suivi régulier en individuel et personnalisé de l'apprenti avec au moins 4 rencontres chez l'employeur, 1 rencontre sur le lieu de stage hors employeur. • Bilan régulier lors de la formation au CFA afin de personnaliser les apprentissages en fonction des besoins. • Accompagnement personnalisé des apprentissages sur la théorie. • Evolution plus flagrante pour l'apprenti qui lui permet une prise de confiance et une autonomie plus importante = « mise en pratique immédiate ». • Lien facilité entre théorie et pratique. 	<p>Collaboration CFA/employeur qui doit être présente.</p>	<p>Rupture de rythme entre les périodes chez l'employeur et les périodes en CFA</p> <p>Formation plus longue</p> <p>Savoir s'ouvrir sur le métier d'AS non pas uniquement chez son employeur mais sur le métier d'AS en général.</p>

Les métiers de la gériatrie : formations et passerelles existantes

Katty AUCLAIR - Assistante de Soins en Gériologie (ASG)

ESA Est Roanne – CH Roanne

Qui est-elle ?

Lors de ses études initiales, Katty AUCLAIR a fait un BEP Carrières Sanitaires et Sociales, puis a passé le concours pour intégrer l'école d'aide-soignante. Katty AUCLAIR est aide-soignante depuis 21 ans et travaille au SADAPA du CH de Roanne. Depuis onze ans, elle a intégré l'Equipe Spécialisée Alzheimer. Ce dispositif propose un service de stimulation de la mémoire dans tous les actes de la vie quotidienne. Il s'adresse à des personnes présentant des troubles cognitifs. L'intervention se fait sur prescription médicale et permet de faire bénéficier au patient d'une quinzaine de séances, prescription renouvelable l'année suivante. Les types de soins et d'accompagnements consistent à proposer des activités thérapeutiques liées à la mobilité, la communication, la stimulation, des activités de réhabilitation sociale, du soutien aux aidants, et des conseils et propositions de solutions pratiques dans le quotidien.

Pourquoi a-t-elle choisi cette formation ?

Tout d'abord, le choix de devenir aide-soignante ne s'est pas fait par hasard pour Katty AUCLAIR et suivre la formation d'ASG a été la continuité de son parcours professionnel. Ses valeurs sont celles de la bienveillance, de l'humanisme et elle apporte une grande attention à la qualité des relations humaines. Elle dit aussi : « *Pour accompagner les personnes vieillissantes, il est important de se connaître soi-même, de savoir se remettre en question, de savoir aussi se protéger et d'apprécier les relations humaines* ».

Il y a onze ans, à l'occasion de la création d'une équipe ESA sur le territoire, la cadre de santé du service SADAPA a proposé à Katty AUCLAIR de faire la formation ASG. Cette formation a donc été financée dans le cadre de ce projet. Elle a suivi la formation d'ASG qui comprend 140 heures d'enseignements théoriques sur une durée de 6 mois au Lycée Technique « Le Puits de l'Aune » à Feurs.

Quel est l'intérêt de la formation ASG ?

La formation ASG comporte 5 modules qui abordent les thématiques de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, l'accompagnement des aidants, la nutrition, le repérage des signes qui doivent alerter le professionnel,... Pour plus de détails sur cette formation, cliquer sur le lien ci-après :

https://travailemploi.gouv.fr/IMG/pdf/REFERENTIEL_DE_FORMATION_Ash.pdf

Il faut être attentif aux aspects du relationnel, à l'importance de la relation de confiance avec l'aidé et être à l'écoute de l'aidant. Elle précise : *« Bien que la formation permette d'acquérir des compétences sur les méthodes de stimulation cognitive, une fois sur le terrain, le professionnel doit être en mesure de s'adapter à chaque personne qu'elle accompagne ; ce qui nécessite une implication active et permanente dans la recherche d'outils, d'activités, de jeux,... Ne pas oublier que la stimulation passe en premier lieu par le libre choix et la valorisation des capacités de la personne accompagnée (surtout chez les personnes atteintes de troubles très importants) ».*

La formation permet de s'interroger sur tous les aspects de ce métier qui nécessite de savoir s'interroger, de s'intéresser à l'autre, d'avoir une ouverture d'esprit et de l'adaptation.

Quel est son métier aujourd'hui ?

En étroite collaboration, l'ergothérapeute et l'ASG vont tout d'abord définir les objectifs de prises en charge à partir d'un dossier médical et d'une visite à domicile.

Première étape pour l'ASG : établir une relation de confiance entre elle et la personne qu'elle accompagne mais aussi instaurer une relation d'écoute envers l'aidant. Cet échange va permettre à l'ASG d'affiner les activités (en lien avec les objectifs fixés) en fonction des capacités, des besoins et des attentes du patient (et de son aidant). L'ASG va proposer différents supports / outils à travers toutes les activités pouvant rappeler à la personne accompagnée des situations passées, tout en restant dans le présent.

« Au cours de la séance, l'ASG doit être capable de se mettre au rythme de la personne qu'elle accompagne et donc en mesure de s'adapter continuellement car rien n'est figé ! ».

A la fin des quinze séances, il est toujours proposé à la personne et à son entourage des solutions de relais. Le patient et son entourage sont orientés en fonction des situations de chacun (un accueil de jour, un accueil répit type Le Moulin d'Angèle, mise en lien avec le DAC Loire, la MLA, formation des aidants France Alzheimer Loire, sur une autre forme d'accompagnement type « bien vieillir à domicile »,...). Il est possible de faire financer les interventions de stimulation cognitive dans le cadre d'un plan APA pour la suite de prises en charge.

Opposition aux soins : comment favoriser l'acceptation des aides

Emilie CHAPONNEAU - Psychologue – Libérale

Christelle FUYATIER - Stimulation Cognitive – Bien Vieillir à Domicile

Qu'est-ce que l'opposition aux soins ?

On parle d'opposition aux soins lorsqu'une personne refuse les soins (toilette, prise de traitement, prise de repas, actes ménagers, suivi médical,...). L'opposition aux soins peut entraîner de l'agressivité verbale, comme physique. Elle est souvent repérée dans le cadre de maladies neurodégénératives, mais pas que.

Les soignants et professionnels du domicile et en institution sont souvent démunis face à ces comportements et ne savent pas comment réagir.

Il n'y a pas de recette toute faite ou de manuel de bonnes pratiques face à l'opposition aux soins mais des outils et pistes de réflexion permettent de mieux les appréhender :

Que faire face à l'opposition aux soins ?

Comment amener la personne à accepter de l'aide ?

Quel levier a le professionnel pour faire évoluer les choses ?

Ne jamais rester seul face à l'opposition aux soins : en parler aux autres professionnels et la famille et faire appel aux ressources existantes sur le territoire.

Etablir un lien de confiance avec la personne avant de proposer les soins.

Apprendre à connaître la personne, la questionner sur son histoire de vie et s'appuyer sur l'entourage pour connaître les habitudes de vie de la personne.

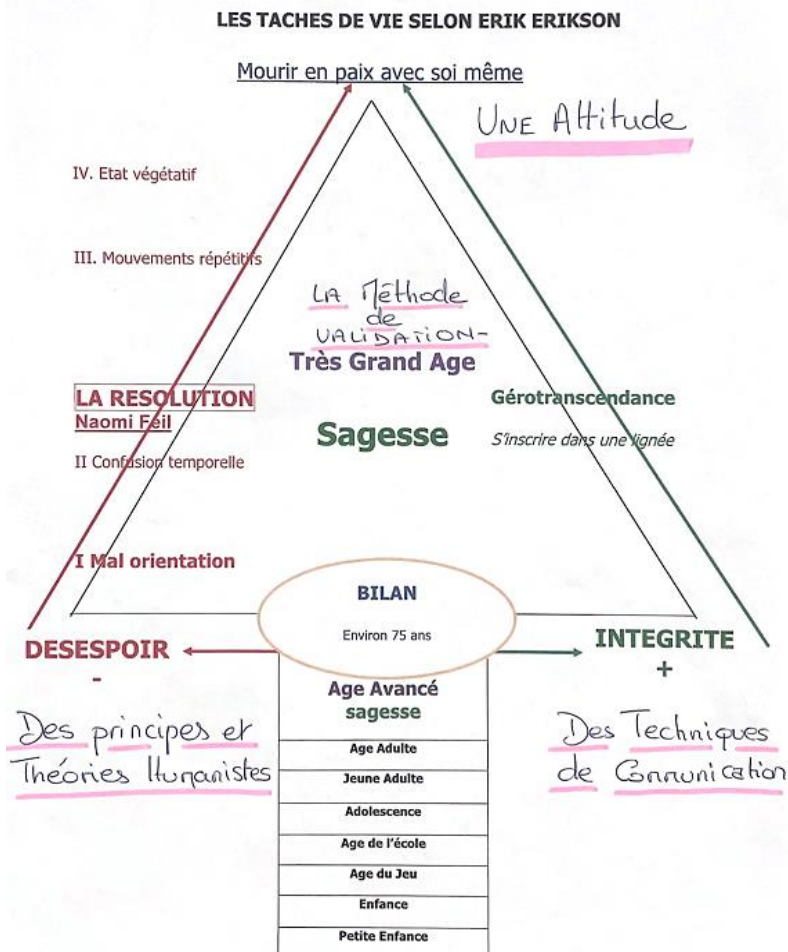
Accepter la temporalité de la personne, parfois bien éloignée de celle du professionnel.

Ces différents outils qui peuvent paraître « banal » mais sont essentiels pour comprendre l'opposition aux soins. Ils peuvent permettre aux professionnels en changeant leur regard sur la personne de mieux l'appréhender.

Ces outils sont repris dans d'autres termes dans la théorie de la validation de Naomi Feil.

Cette méthode a pour objectif, en améliorant la communication, de maintenir des liens authentiques avec la personne âgée et de contribuer ainsi à :

- restaurer le sentiment de sa valeur personnelle
- réduire son anxiété
- améliorer son bien-être subjectif



Pour plus d'informations

<https://vfvalidation.fr/naomi-feil/la-methode-de-validation-de-naomi-feil/>

En conclusion :

Au final, s'armer de patience va être le maître mot pour faire accepter les aides. Il sera nécessaire de réfléchir collectivement à ce qui est supportable et acceptable dans la situation en question.

Il ne faut pas oublier que chaque personne est unique et toute opposition aux soins vient révéler un vécu particulier auquel les professionnels doivent être attentifs afin de faire évoluer les choses.

Une bonne connaissance de la personne est essentielle pour adapter les soins à ses besoins et à ses souhaits.



Remerciements – Infos pratiques

Tout d’abord, nous remercions chaleureusement la dizaine de professionnels en charge de l’organisation de cette action et tous les intervenants ayant participé à cette première édition « **Université Filière** ». Merci aux professionnels impliqués dans l’organisation de cette action : du SAAD ABC Services, du CCAS de Roanne, du DAC Loire, de l’EHPAD Notre Maison et de l’EHPAD Quiétude.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement la **CPTS du Roannais** (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) qui, dans le cadre de ses missions, a accepté d’accompagner la **Filière Gériatologique du Roannais** en assurant la rémunération et le dédommagement d’une partie des intervenants.

Enfin, nous remercions le **CH de Roanne** pour la mise à disposition de l’amphithéâtre de Psychiatrie et l’édition des présents fascicules.

L’objectif de ce livret était de transmettre aux professionnels accompagnant des personnes âgées des informations et des conseils pratiques pouvant les aider dans le cadre de leurs activités respectives.

Nous espérons à travers ce document avoir répondu au moins en partie à cet objectif.

Pour conclure, nous rappelons que la **Filière Gériatologique du Roannais** met à disposition du grand public et des professionnels du territoire différents outils pour favoriser l’accompagnement de la personne âgée sur notre territoire. N’hésitez pas à consulter le site de la **Filière Gériatologique du Roannais** :

<https://www.ch-roanne.fr/hopital/filiere-gerontologique-du-roannais/>



Filière Gériatologique du Roannais
Bonvert – Les Pierrés – 42 300 MABLY
04 77 44 36 40 – filiere.gerontologique@ch-roanne.fr

Fascicule édité par nos soins
Juin 2023
Ne pas jeter sur la voie publique